

**Allocution de Monsieur le Secrétaire Général à l'occasion de la signature de la Convention de Partenariat entre le Ministère de l'Economie et des Finances et la KOICA (Agence Coréenne de Développement)**

**Pour**

**La mise en œuvre pour le Maroc du programme pluriannuel portant sur  
« La stratégie pour le développement économique des pays Africains Francophones-  
Gestion Des Finances Publiques »**

\*\*\*\*\*

**Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la Corée au Maroc ;**

**Monsieur le Représentant Résident de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale au Maroc;**

**Mesdames et Messieurs.**

C'est pour moi un honneur et un plaisir de participer à cette importante cérémonie. Dans quelques instants, nous procéderons ensemble à la signature de la première convention de partenariat entre le Ministère de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc et l'Agence Coréenne de Coopération Internationale. Cette Convention définit le cadre et la mise en œuvre d'un programme triennal de renforcement des capacités en matière de gestion des finances publiques et de stratégie de développement économique. La maîtrise de cette matière par nos cadres et agents est d'une grande importance pour l'exercice de leurs métiers, d'où la pertinence de ce partenariat que nous souhaitons fructueux pour nos deux institutions.

**Excellence, Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, à cette occasion, adresser mes sincères remerciements, tout d'abord au Gouvernement de la Corée du Sud qui œuvre pour mettre le savoir-faire de ses ressources humaines au service des autres pays, et ce dans une démarche de partage et d'échange de bonnes pratiques.

Je tiens également à rendre un hommage à l'Agence Coréenne de Coopération Internationale qui a réalisé des séjours de formation au bénéfice de plusieurs responsables et cadres de notre Ministère, notamment dans les domaines du e-Gov, de la promotion du commerce et de l'investissement et des PME, et qui nous propose aujourd'hui un programme triennal de formation dans le domaine des finances publiques, objet de cette convention de partenariat.

**Excellence, Mesdames et Messieurs,**

Dans un contexte de rareté des ressources humaines - eu égard aux départs massifs à la retraite et au faible taux de recrutement - et d'évolution continue au niveau organisationnel et au niveau des modes et outils de travail, la Formation et le développement des capacités prennent toute leur importance.

Pour cette raison, la formation est au cœur de nos préoccupations. Une formation ciblée, basée sur des besoins identifiés et visant l'amélioration réelle des capacités et des compétences, notamment dans le domaine de la gestion des finances publiques qui est le cœur de notre métier.

La signature de la présente Convention intervient à point nommé pour cadrer nos efforts de coopération mutuels, elle renforcera, j'en suis convaincu, les liens de coopération entre nos deux institutions et par conséquent entre nos deux pays.

Longue vie à la Coopération entre la Maroc et la Corée du Sud